



Des villes, des acteurs, des projets, un salon

SALON Institutionnel & professionnel

réservé aux

Communes,
Communautés de Communes,
Communautés d'Agglomérations,
Conseils Généraux et Régionaux,
Associations, Organisme HLM,
Architectes.

**Nord-Pas-de-Calais, Picardie,
Belgique wallonie.**

avec le soutien



ASSOCIATION
DES MAIRES
DU NORD



Programme
Invitation
Inscription obligatoire

Le salon des collectivités

Lille-Grand Palais
16 décembre 2008



Déroulement de la journée

08h30 - 09h30

ACCUEIL café en zone exposition

09h30 - 10h30

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

10h30 - 11h15

PAUSE zone exposition

11h15 - 12h30

ATELIERS

Sport, Environnement,
Urbanisme, Espaces Verts,
Directeurs Généraux des Services

12h30 - 14h45

APÉRITIF et BUFFET DÉJEUNATOIRE
zone exposition

14h45 - 16h15

ATELIERS

Sport, Urbanisme,
Espaces Verts,
Directeurs Généraux des Services

PLENIERE
environnement

16h15 - 17h30

COCKTAIL de clôture zone exposition

N° des ateliers à préciser sur votre bulletin d'inscription

Sommaire

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

1 9h30-10h30 Présentation et valorisation des ateliers et conférences de la journée

ATELIERS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES

2 11h15-12h30 Le document unique d'évaluation des risques professionnels dans les collectivités territoriales

3 14h45-16h15 Le plan communal de sauvegarde

ATELIERS URBANISME

4 11h15-12h30 Mobilités au service d'une nouvelle urbanité ?

5 14h45-16h15 Les territoires régionaux remodelés par les mobilités

ATELIERS ENVIRONNEMENT

6 11h15-12h30 Biodiversité et Collectivités

7 11h15-12h30 Plan Climat et Entreprises

8 11h15-12h30 Initiatives Economie Sociale et Solidaire en Développement Durable et Associations

PLENIERE ENVIRONNEMENT

9 14h45-16h15 Les critères de performance en matière de développement durable

ATELIERS ESPACES VERTS

10 11h15-12h30 La rue autrement

11 14h45-16h15 La P.B.I. (protection biologique intégrée)

ATELIERS SPORT

12 11h15-12h30 Evaluation des risques professionnels au sein des services des sports des collectivités territoriales.

13 14h45-16h15 Evaluation des risques professionnels au sein des associations sportives

PROGRAMME COMPLET sur www.gazettenpdc.fr et www.picardiegazette.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION **ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION** avant le 05 décembre 2008

STRICTEMENT RÉSERVÉ AUX : Elus, personnel territorial, responsables associatifs, architectes, organismes HLM

(comprenant accès aux conférences, exposition, accueil café, apéritif, buffet déjeunatoire, cocktail de clôture)

ENTREPRISES NON EXPOSANTES : 90 euros TTC

Organisme :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville : Tél. :

E-mail professionnel : Fax :

Veillez indiquer ci-dessous les numéros de conférences choisies et cocher d'une croix votre présence au repas et/ou cocktail de clôture

| NOM PRÉNOM & FONCTION (en capitales) | CHOIX ATELIERS <small>(certains ateliers se déroulent aux mêmes horaires)</small> | | | REPAS | COCKTAIL |
|--------------------------------------|--|--------------------------|--------------------------|-------|----------|
| | N° | N° | N° | | |
| | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de réservation
Bon pour accord
Date et signature :

cachet obligatoire

OBLIGATOIRE : joindre une enveloppe timbrée, pré-adressée pour envoi des badges et ticket repas.

A retourner avant le 05 décembre 2008 à : C INEDIT - 30 RUE DU METZ 59800 LILLE

Si plusieurs inscriptions, veuillez nous faire parvenir une photocopie de vos inscriptions supplémentaires



Lieu d'exposition

Lille - Grand-Palais -1 Bd des cités Unies - 59777 Lille Euralille
Tél : 03. 20. 14. 15. 16

En TGV

Lille Grand Palais offre des liaisons directes avec toutes les grandes villes de province et se trouve à 5 minutes des deux gares TGV "Lille Flandres" et "Lille Europe" en plein centre ville.

Durée des trajets : de Paris 1h / de Londres 2h / de Bruxelles 38 min.
Renseignements SNCF : 08. 92. 35. 35. 35

En voiture

L'accès est facile. Lille se trouve au croisement des principales autoroutes qui relient les grandes villes et capitales nord-européennes. (A1 depuis Paris, A27 depuis Bruxelles, A23 depuis Valenciennes, A22 depuis Amsterdam, Anvers, Gand...).

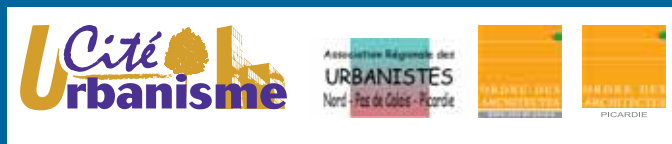
Parking

Lille Grand-Palais propose ses parkings gardés - Tél. : 03. 20. 21. 98. 21 (possibilité de forfait Exposants, réservation à effectuer un mois avant le salon).

Société organisatrice : C-Inédit

30, rue du Metz - 59000 Lille
Contact : Jean-Pierre Lemeur
Tél. : 03. 28. 38. 99. 50
Fax : 03. 28. 38. 99. 51
e-mail : cinedit@wanadoo.fr

Les partenaires



PRÉSENTATION ET VALORISATION DES ATELIERS ET CONFÉRENCES DE LA JOURNÉE

animée par **Philippe SCHROEDER**, Rédacteur en chef Gazette Nord-Pas de Calais

Pour les DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES

Joseph PIETRZYK,

Directeur Général des Services de la ville de Sallaumines,
Président de l'Union Régionale Nord-pas de Calais du Syndicat National des Directeurs Généraux

Pour l' URBANISME

Jean-Pierre MISPELON,

Co-Président de l'Association Régionale des Urbanistes Nord -Pas de Calais - Picardie

Pour les ESPACES VERTS

Jean-François LOOTS,

Responsable du service cadre de vie Ville de Gravelines, membre de l' A.F.D.J.E.V.P

Pour le SPORT

Bernard POUDONSON,

Direction des sports Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Président du Réseau APS

Pour l' ENVIRONNEMENT

Patrick VIVERET,

Intervention sur la notion de performance et d'innovation.

Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Directeur de l'Observatoire de la Décision Publique

LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Président de Séance : Jean François IRASTORZA, Directeur de Cabinet de l'Union SMACL

Comment identifier les risques professionnels, les évaluer ? Comment les prévenir ? Quelle traçabilité ?

Depuis le 1^{er} janvier 2005 le Document Unique constitue une obligation formelle de prise en compte des risques professionnels en matière de Santé, Sécurité et Hygiène au Travail.

Pourquoi ne pas transformer une contrainte réglementaire en outil de management avec pour objectif une prise de conscience collective, une responsabilisation des personnels et une gestion qualitative des risques ?

Il peut s'agir d'une authentique démarche de prévention, de progrès face à une responsabilité civile et pénale de la collectivité employeur.

La santé dans la collectivité est synonyme de santé et d'efficacité de la collectivité. La Prévoyance serait-elle au service de la Performance ?

Témoignage : La Ville de Sallaumines a élaboré son « Document Unique » qu'elle met en application aujourd'hui.

Intervenants :

| | |
|----------------------------|---|
| Joseph PIETRZYK, | Directeur Général des Services de la Ville de Sallaumines, Président de l'Union Régionale Nord - Pas de Calais du Syndicat National des Directeurs Généraux. |
| François BEDNARSKI, | Directeur des Services Techniques de la Ville de Sallaumines |
| Alain BUIRETTE, | (ACMO) |
| Thierry BULKA, | Chef de projet |
| Jacques BILLET, | DGS d'Hellennes, Président Départemental du Nord du Syndicat National des Directeurs Généraux. |

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Président de Séance : Jean François IRASTORZA,

Directeur de Cabinet de l'Union SMACL

Le plan communal de sauvegarde constitue un outil essentiel permettant à une commune d'intervenir efficacement en cas de sinistre (inondation, incendie, accident grave, etc...)

Ce plan d'action est non seulement rendu obligatoire par les textes mais s'avère indispensable.

Témoignage :

La commune d'Arques a établi ce plan il y a plusieurs années et malheureusement a dû le mettre en pratique : une expérience à partager.

Intervenants :

Manuel GROS,

Avocat au barreau de Lille,
Professeur à la faculté de Droit

Didier POULEUR,

Directeur Général des Service de la Ville d'Hautmont

Jean-Marc DUCROQUET,

Directeur Général des Service de la Ville d'Arques
Président Départemental du Pas-de-Calais du Syndicat National des Directeurs Généraux.

FAIRE LA VILLE ET LES TERRITOIRES AVEC LES MOBILITÉS

Président de Séance : **Jean-Pierre MISPELON**, Co-Président de l'Association Régionale des Urbanistes Nord -Pas de Calais - Picardie

MOBILITÉS AU SERVICE D'UNE NOUVELLE URBANITÉ ?

L'organisation des villes est désormais fortement guidée par les possibilités de déplacement. A côté des anciens lieux de centralité comme les places ou les commerces, les gares TER ou TGV, les stations de métro ou de tram, contribuent à fixer l'activité et l'animation dans les villes. Une nouvelle convivialité urbaine voit le jour en faisant des transports de nouveaux espaces de rencontre, de voisinage...

Si le modèle de la voiture individuelle reste très présent, les densités tertiaires, l'allongement des trajets et les perspectives d'accroissement du prix des carburants favorisent le développement du co-voiturage, du recours aux transports en commun et des déplacements à pieds ou à vélo. Autant de pratiques qui sous-tendent de nouvelles sociabilités.

Quelle ville, entendue au sens d'espace de vie sociale, dessinent ces nouvelles mobilités ?

Animation : **Bertrand VERFAILLIE**, journaliste

Intervenants :

François ASCHER, Institut Français d'Urbanisme

Gabriel DUPUY, Université de Paris I

Jacques LEVY, Ecole Polytechnique de Lausanne

Martine MEUNIER-CHABERT, CERTU

Hubert PEIGNÉ, Conseil Général des Ponts et Chaussées

Eric QUIQUET, Vice-Président Lille Métropole Communauté Urbaine

FAIRE LA VILLE ET LES TERRITOIRES AVEC LES MOBILITÉS

Présidente de Séance : **Thérèse RAUWEL**, Co-présidente ARUNPP

LES TERRITOIRES RÉGIONAUX REMODELÉS PAR LES MOBILITÉS :

Les territoires régionaux, à diverses échelles, sont remodelés par l'évolution des mobilités, l'accroissement des échanges, la diversification des modes de déplacement. Dans cet atelier les exemples présentés montrent la contribution des pratiques de mobilité à la recomposition des territoires et réciproquement, l'apport des évolutions territoriales à la demande d'adaptation de l'offre de mobilité :

- Le renforcement du rayonnement de la capitale régionale impacte directement la gestion des flux ferroviaires,
- Dans le **Santerre**, le Pays cherche à répondre au plus près à la configuration du territoire,
- La Région **Nord-Pas de Calais** met l'infrastructure ferroviaire en adéquation avec le développement de la métropolisation de son aire urbaine,
- A **Amiens**, le pôle gare sert de point d'ancrage à un large projet de restructuration urbaine,
- De **Douai à Béthune**, un tramway va voir le jour le long de la dorsale minière,
- Enfin, à **Maubeuge**, le Viavil transforme le rapport de la ville avec ses transports publics. Ces différents exemples sont autant de témoignages qui montrent concrètement l'interaction entre mobilité et aménagement de l'espace.

Animation : **Frédéric TRECA**, Directeur de l'IREV

Intervenants :

- Une troisième gare à Lille ?, **Philippe MENNERAULT**, Directeur de l'IAUL
- Les mobylettes du Santerre, **Philippe CHEVAL**, Président du Pays
- Le TER-GV et la métropolisation régionale, **Gilles RYCKEBUSH, Isabelle HENNION**, Direction des transports Région Nord-Pas de Calais,
- Le tramway du bassin minier, **David MAUBERT**, Directeur du SMT
- Le Viavil à Maubeuge, **Philippe VALÉRI**, Urbaniste, architecte

6

BIODIVERSITÉ ET COLLECTIVITÉS**Président de Séance : Olivier TURQUIN**, Maître de conférence à l'université de Grenoble, Consultant

La performance environnementale est aisée à définir dans le domaine de la biodiversité, par l'importance des espèces et espaces naturels préservés. La dégradation rapide de la situation met la réalité de cette performance hors de portée pour le moment, et le courage des collectivités locales doit se hausser au niveau des lois de la nature, par un véritable esprit de reconquête.

Intervenants :**Arnaud CALLEC****Ronan DANTEC****Alain SALVI**

Responsable des corridors biologiques Conseil Général ISERE

Vice-Président de l'AGGLOMERATION de NANTES

Président du CONSERVATOIRE des SITES LORRAINS

7

PLAN CLIMAT ET ENTREPRISES**Président de Séance : Sylvain KLECZEWSKI**, CRCl (sous réserve)

La notion de performance environnementale dans la lutte contre le changement climatique a considérablement évolué ces dernières années, avec la perspective de résultats concrets et significatifs ouverte par l'émergence de plans climat locaux, sous le pilotage d'agglomérations et de groupements de communes. Il importe de conforter ces premiers pas encore fragiles et isolés, étape indispensable de la généralisation des prises de responsabilité, voire de compétence.

Intervenants :**Bernard DE SAINT-ANDRE****Nicolas HOUDANT****Diane VANDAELE**

Directeur de la stratégie DALKIA

Permanent du RESEAU ENERGIE DEMAIN

Responsable "Agriculture" du RESEAU ACTION CLIMAT

8

INITIATIVES ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ASSOCIATIONS**Présidente de Séance : Patricia HANSSENS**, journaliste indépendante

La performance environnementale se mesure aussi par les critères du développement humain. L'exercice de la solidarité, par définition, ne peut être que global : solidarité avec toutes les espèces vivantes, et solidarité à l'intérieur de l'espèce humaine ; dans son fonctionnement économique, social et politique. Les expériences encourageantes ne manquent heureusement pas, et les initiatives associatives foisonnent.

Intervenants :**Jean-Yves PRAUD****Marc JEDLICKA****Dominique HAYS**

Vice-Président du Conseil Général Ille-et-Vilaine (ESS)

Directeur ENERCOOP

Coordinateur du site de CHENELET

LES CRITÈRES DE PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

animée par **Philippe SCHROEDER**, Rédacteur en chef Gazette Nord-Pas de Calais

Président de Séance :

Patrick VIVERET,

Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Directeur de l'Observatoire de la Décision Publique

INTRODUCTION À LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CITEXPO POUR :

- analyser de façon critique le PIB et faire une projection des indices de développement humain du PNUD à la situation française ;
- faire une ouverture qui balaie l'ensemble des réalités et des mythes de la performance ;
- situer celle-ci dans le contexte du développement durable et passera au tamis les performances factices ou contre-productives pour le futur, pourtant parfois encore érigées au rang de « norme ».

Au cours de son intervention, il nous dira quelles sont selon lui les véritables performances et valeur ajoutées économiques, humaines favorable à la mutation vers le développement durable.

SÉANCE PLÉNIÈRE

Les institutions partenaires de cité environnement réfléchissent à voix haute sur leur propre conception de la performance environnementale, témoignent de leurs ambitions, succès et insatisfactions. Elles expliquent comment elles se mettent administrativement en ordre de bataille pour faire face efficacement au défi écologique, et réagissent à la présentation des "Coup de Coeur" de Cité Environnement, quelques dizaines de posters relatant des performances retenues comme exemplaires.

Intervenants :

Michel PASCAL,
Hervé PIGNON,
Emmanuel CAU,
Delphine BATAILLE,
Hervé POHER,
Simone SCHARLY,
Danièle POLIAUTRE,

Directeur DIREN-DRIRE (à confirmer)
 Délégué régional ADEME Nord-Pas de Calais
 Vice-Président Région Nord-Pas de Calais
 Vice-Présidente Conseil Général du Nord (à confirmer)
 Vice-Président Conseil général du Pas de Calais
 Présidente Commission Développement Durable Lille Métropole Communauté Urbaine
 Adjointe au Maire de Lille (à confirmer)

Président de Séance :

Jean-François LOOTS,

Responsable du service cadre de vie Ville de Gravelines,
membre de l' A.F.D.J.E.V.P

LA RUE AUTREMENT

Une approche du CAUE du Pas de Calais après « Lotir autrement » de la hiérarchie des voies en passant par l'usage.

Y sont déclinées les réflexions sur les entrées de ville :

- ◆ les espaces partagés (piétons, cyclistes)
- ◆ le stationnement
- ◆ le mobilier
- ◆ les locaux techniques
- ◆ l'art dans la rue
- ◆ la végétation
- ◆ l'eau
- ◆ l'éclairage
- ◆ la signalisation, la pub
- ◆ les revêtements de sol formant la rue

Intervenant :

Alexis DAGUIN,

Ingénieur paysagiste au CAUE du Pas de Calais

LA P.B.I. (PROTECTION BIOLOGIQUE INTÉGRÉE)

Présidente de Séance :

Isabelle CHANSELLÉ-BÉCUE, Adjointe de direction au service espaces verts de Roubaix

◆ Intérêt des méthodes alternatives de protection des végétaux en serres et en extérieur

La protection biologique intégrée repose sur la complémentarité des différentes méthodes alternatives de protection des plantes. Différents exemples de réalisation seront présentés, tout en apportant une réflexion sur les conditions de la réussite de la démarche : impératifs de formation mais aussi d'organisation du travail et de communication.

Intervenante :

Sophie

QUENNESSON-BARDOUX,

Ingénieur ENITHP (aujourd'hui INH, Institut National d'Horticulture),

Responsable de la filière Cultures ornementales et Espaces verts à la FREDON Nord Pas-de-Calais (organisme de recherche et de développement dans le domaine de la santé des végétaux, à travers la conduite d'études et la délivrance de services : conseils, formation, ...).

◆ L'expérience de la ville de Roubaix en matière de protection biologique intégrée en serres

En 2001, dans le cadre de son agenda 21, la Ville de Roubaix a entamé une démarche visant à modifier les modes de gestion de ses espaces verts, afin de privilégier des méthodes plus respectueuses de l'environnement. Les serres municipales ont commencé à produire en Protection Biologique Intégrée à l'automne 2005 dans cette optique. Les résultats obtenus, très positifs, ont dépassé toutes les espérances : efficacité technique, amélioration des conditions de travail et élimination des risques sanitaires pour les agents, renforcement de la motivation et de l'esprit d'équipe.

Intervenante :

Isabelle CHANSELLÉ-BÉCUE, Ingénieur ENITHP (aujourd'hui INH, Institut National d'Horticulture),

Adjointe de direction au service espaces verts de Roubaix

◆ Projet d'expérimentation sur la lutte biologique contre le tigre du platane

Illustration des problématiques de la lutte biologique par l'expérimentation avec un zoom sur le tigre du platane et la gestion de la flore en ville.

Intervenante :

Caroline GUTLEBEN,

Ingénieur INH (Institut National d'Horticulture),

Chargée de mission pour Plante & Cité en charge de l'animation et de la coordination des programmes d'études et principalement le thème « Gestion sanitaire et Protection Biologique Intégrée »

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS AU SEIN DES SERVICES DES SPORTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Président de Séance :

Quentin DAFOSSE,

Chef de service vie Associative à la Ville de Lille

Les compétitions hebdomadaires, la mise à disposition d'installations sportives, l'organisation de manifestations sportives ou l'enseignement de l'EPS dans les écoles communales sont autant d'occasions d'engager la responsabilité des collectivités territoriales? Quelles précautions, quelles organisations, quelles protections faut-il mettre en place pour tenter de maîtriser ces risques ? Le risque "Zéro" existe-t-il ?

Intervenants :

Daniel PLACHET,

Adjoint au Maire Chargé des Sports ville de Carvin

Jacques LACHARRIERE,

Responsable du Service des Sports ville de Ronchin

Un représentant de la SMACL

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS AU SEIN DES ASSOCIATIONS SPORTIVES**Président de Séance :****Hervé BROCAILLE,**

Secrétaire Général de l'association AD Sport

Les associations sportives sont régies par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Même si les responsables de ces AS restent bénévoles, les risques qu'ils encourent tout au long de l'année sont nombreux et divers.

Confier les jeunes et les moins jeunes à des cadres techniques ou assurer la tenue des championnats de tous niveaux sont à chaque fois des facteurs de risques importants.

Comment le mouvement sportif appréhende-t-il ces risques quotidiens ?

Intervenants :**Francis LUYCE,**

Président de la Fédération Française de Natation

Philippe LEFEBVRE,

Avocat au Barreau de Lille

Un représentant de la SMACL